

Création d'un écosystème national porteur, coopératif et pluridisciplinaire, d'alerte et de prévention du suicide en agriculture

Dans le cadre d'un financement CASDAR, Alice et Coop de France lancent un projet innovant et nécessaire autour de l'accompagnement des éleveurs français en détresse. L'objectif de ce travail, dont l'animation technique est assurée par l'Institut de l'Élevage, est de créer une synergie entre les dispositifs d'accompagnement des éleveurs existants et les techniciens agricoles.

Ce projet s'inscrit dans un contexte social difficile pour les éleveurs et les agriculteurs : leur taux de suicide est supérieur de 40% à la moyenne de la population française (étude de Santé publique France sur les agriculteurs de 45 à 64 ans). Ce constat alarmant nous incite à réfléchir à une prise en charge collective du problème. De nombreux dispositifs d'accompagnement existent déjà dans les territoires mais ne sont pas toujours connus de l'ensemble des professionnels qui côtoient les éleveurs au quotidien. Or, ces acteurs sont souvent les premiers témoins des situations de détresse traversées par les éleveurs.

L'objectif de ce projet est de permettre aux techniciens qui le souhaitent, salariés du réseau coopératif et au-delà, de jouer un rôle de « sentinelle » des situations de détresse, en aidant les éleveurs concernés à se diriger vers un dispositif d'accompagnement adapté, ou en « lançant l'alerte » auprès de ces dispositifs. La relation humain-animaux est pensée au cœur du dispositif, l'observation d'un mal-être chez l'animal étant souvent le reflet d'une détresse humaine. Il s'agit donc de créer **un écosystème national porteur, coopératif et pluridisciplinaire, d'alerte et de prévention du suicide en agriculture venant en prolongement des actions collectives de prévention existantes.**

Concrètement, le projet a deux ambitions majeures :

- **Faciliter la détection des situations de détresse d'éleveurs** par l'épanouissement de cet écosystème de sentinelles, dans la logique des préconisations du rapport annuel 2016 de l'Observatoire National du Suicide. Par-là, le projet souhaite amplifier les actions collectives existantes de prévention et de gestion des situations suicidaires, conduites notamment par la MSA et les acteurs la profession agricole sur les territoires. Les sentinelles n'ont pas vocation à se substituer à ces dispositifs dont l'efficacité n'est pas à remettre en question ;
- **Contribuer à prévenir les situations de détresse** en mobilisant les acteurs de l'élevage, en s'appuyant sur le maillage territorial de sentinelles et en inscrivant la prévention du suicide dans une dimension multidisciplinaire. Il s'agit d'une part d'informer et de former les professionnels des coopératives agricoles, qui sont au contact direct des agriculteurs, à la détection des situations d'isolement social et de détresse psychique et aux conduites à tenir. Il s'agit d'autre part de conforter le lien social des éleveurs sur leur territoire, en exploitant le couple salariés/éleveurs adhérents de la coopérative pour contribuer à rompre leur isolement.

→ Le projet s'inscrit dans une logique de volontariat des sentinelles et attache une vigilance particulière au balisage clair et précis de leur rôle : ils ne sont pas et ne doivent pas jouer les préventeurs des Risques Psycho-Sociaux des éleveurs, mais l'idée est bien de leur donner les clés de la « bonne attitude » à adopter en cas de situation difficile. Il intègre également le devoir de respect de la vie privée de l'éleveur.

La première étape du travail consiste tout d'abord à dresser un panorama des acteurs impliqués dans la prévention des RPS des éleveurs, à recenser les dispositifs existants, notamment grâce à une enquête diffusée en ligne auprès des réseaux d'accompagnement agricole, puis à identifier au sein de ces dispositifs des agents à impliquer dans le projet.

Contacts : delphine.neumeister@idele.fr ; elsa.delanoue@idele.fr



Avec la contribution financière
du compte d'affectation spéciale
« Développement agricole et rural »